



INSCRIPTION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

École publique Jules Verne - Évrans

Il s'agit de la première rentrée de votre enfant ?
Vous venez d'emménager à Évrans ou Saint-Judoce ?

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant en vous adressant à la mairie d'Évrans ou en contactant la directrice de l'école, Mme Charlou, au 02 96 27 41 54.

Restaurant scolaire

Pour une 1ère inscription

Transmettre le dossier* avec une copie du carnet de vaccination, une copie du livret de famille, un justificatif de domicile, l'attestation de quotient familial et une assurance de responsabilité civile. Si vous souhaitez payer par prélèvement automatique, transmettre le dossier avec un RIB et le document de prélèvement SEPA*. En cas de garde alternée, les deux parents doivent remplir un dossier.

Renouvellement de l'inscription

Tous les ans, les familles doivent mettre à jour leurs dossiers foyer et enfant(s) dans le Portail Famille. Avant chaque rentrée scolaire, merci de nous transmettre à nouveau le RIB et le document de prélèvement SEPA même si celui-ci n'a pas changé.

École publique Les Faluns - Le Quiou

Directrice : Mme Quinquis
Tel : 02 96 83 47 10

École privée Sainte Anne - Évrans

Directrice : Mme Carosio
Tel : 02 96 27 47 51

Collège privé Sainte Anne Saint Joachim - Évrans

Directrice : Mme Carosio
Tel : 02 96 27 47 21

**dossier à récupérer en mairie ou sur www.evrans.bzh*

Contact : Guillaume Poulard · 07 87 93 40 22 · scolairejeunesse@evrans.bzh

3 CENTENAIRES À L'EHPAD LE CLOS HEUZÉ



Une première pour l'EHPAD d'Évrans : trois de ses résidents ont atteint l'âge symbolique des 100 ans !

Vendredi 31 janvier, une cérémonie a été organisée en l'honneur des 3 centenaires ainsi que pour l'anniversaire de Yvonne Egault (née à La Ricollais).

Les trois centenaires célébrés :

- Marie Neveu (doyenne), née le 6 janvier 1920, ancienne agricultrice originaire de Plouasne. Elle a rejoint l'établissement en février 2023.
- Eugène Le Marchand, né le 2 août 1924, ancien forgeron, carrossier, puis employé des services généraux à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Il vivait à Tréfumel avant d'intégrer la résidence en juin 2014.
- Paulette Brelaud, née le 28 décembre 1924, ancienne couturière ayant résidé à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Elle a rejoint l'EHPAD en novembre 2013 dans le cadre d'un rapprochement familial.

Une trentaine de commerçants, artisans ou agriculteurs a participé à ce moment convivial qui suivait l'assemblée générale de l'association des commerçants et artisans du Pays d'Evran (ACAPE) à la mairie d'Evran.

Après un résumé des informations données par les élus municipaux lors de la cérémonie des vœux à la population le samedi 25 janvier, il a été rappelé le dynamisme des activités économiques de la commune avec, selon les statistiques 2024 fournies par Dinan Agglomération, beaucoup plus de créations d'entreprises (27) que de cessations (10). Des activités économiques qui peuvent être classés en 4 groupes :

- Les agriculteurs.rices avec pour certain.es la vente directe de denrées alimentaires ou de bois.
- Les entrepreneurs qui travaillent depuis leur domicile.
- Les entrepreneurs des zones d'activités Jeanne Bohec et Le Clos de la Pierre.
- Les commerçants et professionnels de santé du centre bourg.

Agriculture

Nous avons la chance d'avoir, au cours de l'année écoulée, autant d'installations que de départs en retraite.

Les 5 installations : David Claire, Clément Colin, Alexandre Laverty, Thibault Maufrais, Éric Pigeault.

Les 5 cessations : Éric Brandily, Annie Legoff, Dominique Pinault, Alexandre Reis, Didier Roze.

Trois nouvelles installations sont envisagées en 2025-2026. Il y a ou il y aura diverses collaborations entre la collectivité et les agriculteurs : approvisionnement en denrées alimentaires pour la cuisine de l'EHPAD (plus difficile avec le prestataire privé du restaurant scolaire), approvisionnement en bois pour notre chaufferie, mise en place de dispositifs anti-érosion (talus, haies bocagères) pour mieux gérer l'écoulement des eaux pluviales, protection de la qualité de l'eau, entretien des berges du Linon. Sans parler des coups de main lors des tempêtes.

Les entrepreneurs qui travaillent depuis leur domicile

Ils sont nombreux et ont des activités très diverses (broderie, immobilier, e-commerce etc.). L'espace de télétravail partagé à l'étage supérieur de la mairie peut aussi leur permettre de passer quelques heures dans un environnement de travail différent et moins isolé. Il y reste 2 places.

La zone d'activités

Elle inclut les deux zones gérées par Dinan Agglomération :

- Le pôle « Jeanne Bohec » où se trouve la clinique vétérinaire et 4 terrains à vendre.
- La zone « Le Clos de la Pierre » avec l'installation de Cahute (construction de logements) fin 2024 et 6 projets en cours dont le Centre Technique Municipal. Les espaces restants pourront permettre l'accueil de 10 nouvelles entreprises. Le prix des terrains est de 25 euros / m².

Et le Carrefour Contact.

Le centre bourg

Notre principal objectif depuis 2014 est d'avoir un bourg dynamique avec le plus de commerces et de services possibles pour que les Evrannais et les non Evrannais y viennent, fassent vivre les acteurs économiques et n'aient pas à faire trop de distance pour accéder aux services publics, aux services de santé ou aux commerces. Les actions qui contribuent à atteindre cet objectif sont notamment, depuis 2020 :

- La mise en place dans le Plan Local de l'Urbanisme de restrictions pour que le commerce de détail reste en centre bourg et ne soit pas transféré dans la zone d'activités via la délimitation d'un périmètre de centralité commerciale. Le PLUi-H permet aussi d'interdire la transformation de locaux commerciaux en habitations etc.
- L'octroi d'aides à l'investissement et de prêts d'honneur par Dinan Agglomération, la Région Bretagne et Initiative Pays de Dinan.
- Les travaux d'aménagement du centre bourg, accompagnés d'un effort d'embellissement via le fleurissement, ainsi qu'une rénovation des réseaux pour les eaux usées et les eaux pluviales.
- La création d'évènements en centre bourg depuis 2015 : marché de Noël, fête de la musique, vide-jardin.
- Le maintien des effectifs scolaires.

- La désimperméabilisation de plusieurs espaces publics et la plantation d'arbres pour une meilleure résilience face aux fortes pluies ou aux canicules.
- La création de zones bleues pour un stationnement limité à 1 heure, évitant ainsi des voitures « tampons » devant les commerces.
- L'ouverture d'un espace de télétravail partagé dans la mairie qui peut accueillir 6 personnes.
- La création de nouveaux services publics avec en particulier l'espace France Services et le service Cartes d'Identité / Passeports (5000 personnes d'Évran et d'ailleurs en 2024).
- La création d'un Centre de Santé pour pallier au manque de médecins libéraux.
- La mise à disposition de locaux à de nouvelles associations : astronomie, musique, chorale, danse etc.
- La concertation entre la mairie, agents immobiliers, propriétaires de locaux et porteurs de projet pour que les locaux commerciaux trouvent preneurs.

Depuis 10 ans, **le nombre de locaux commerciaux s'est maintenu**. Le départ de certains commerces a été compensé par l'arrivée d'un opticien, d'un disquaire, d'une 3ème coiffeuse, d'un magasin de cigarettes électroniques, d'un magasin de cycles, d'un cabinet d'architectes. **La surface du Pôle Santé a doublé** permettant d'accueillir de nouveaux professionnels : dentiste, psychologue, orthoptiste. En 2025, au sein du **périmètre de centralité commerciale** (défini par le PLUi-H) se situant entre La Poste et le Canal, ce sont donc : 26 commerces, 10 professions de santé, le centre paroissial, la bibliothèque, la mairie, la cantine, 3 établissements scolaires et un marché hebdomadaire qui font vivre notre centre bourg, autour d'une rue principal fréquentée quotidiennement par 4000 véhicules. Ces efforts sont aussi complétés par un **fort développement de la communication municipale** via les réseaux sociaux, les articles de presse, un nouveau site internet et la distribution d'un bulletin mensuel. La fibre Très Haut Débit deviendra disponible d'ici fin 2025.

CE QUI DEVRAIT SE PASSER EN 2025-2026

Agriculture

- 3 nouvelles installations envisagées et au moins 2 élevages de vaches laitières dont le parcellaire est à améliorer pour un meilleur accès au pâturage.
- La mise en place de dispositifs anti-érosion.
- L'augmentation des mesures de protection du captage d'eau potable de Bleuquen.

La zone d'activités

- L'implantation de 5 entreprises et du Centre Technique Municipal.

Le centre bourg

- La réouverture de la brigade de gendarmerie.
- Le transfert du Centre de Santé au 15-17 rue de la Libération.
- L'ouverture d'un Relais-Poste Commerçant au n°2 place Jean Perrin.
- La vente du bâtiment La Poste et son aménagement en locaux commerciaux et logements par un investisseur privé.
- L'accueil des permanences sociales dans la mairie et de la PMI-Puériculture dans le nouveau Centre de Santé.
- L'installation de nouveaux professionnels de santé dans le Pôle Santé (espace libéré par le Centre de Santé).
- L'étude visant au déménagement de la bibliothèque dans le bâtiment Jules Verne.
- La démolition du garage Cumin pour la construction de cellules commerciales et de logements.
- L'installation de commerces ou services dans au moins 2 locaux existants.
- L'aménagement d'une nouvelle place piétonne à l'emplacement de l'ancienne supérette 8A8 pour le marché du samedi etc.
- La création d'un nouveau parking, rue Haute Rive.
- La Fête de la Musique, le vide-jardin et le Marché de Noël.
- Le passage d'une étape du Tour de France le 11 juillet 2025.
- L'organisation d'un mini-salon de l'habitat en juin 2025

Les nichoirs

L'hiver est aussi le moment de préparer vos jardins à l'arrivée du printemps. Pourquoi ne pas installer quelques nichoirs à oiseaux pour accueillir les mésanges, troglodytes et moineaux qui ne construisent pas de nids mais utilisent les infractuosités des murs et des bâtiments, devenus de plus en plus rares. Les nichoirs installés en hiver serviront également aux oiseaux pour se protéger du froid.

N'oubliez pas d'installer également des nichoirs pour les oiseaux migrateurs qui vont bientôt revenir animer nos jardins et nos villes (hirondelles et martinets). Vous trouverez sur internet de nombreux plans pour fabriquer en famille votre nichoir !



LA RUE DES ÉCOLES DEVIENT UNE ZONE BLEUE

À compter du lundi 24 mars, la rue des Écoles sera placée en zone bleue, conformément aux règles en vigueur sur la place Jean Perrin et la rue de la Libération.

Modalités :

- Horaires : de 09:00 à 13:00 et de 15:00 à 19:00, du lundi au samedi
- Durée maximale de stationnement : 1 heure

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

L'association Courir pour un Enfant organise les Foulées Evrannaises le samedi 19 avril et cherche des bénévoles à divers postes (remise des dossards, courses enfants, stands restauration buvette etc.).

Contact :

Anthony Saudrais : sodrov@hotmail.fr
Guillaume Poulard : gui-dlfc-2@hotmail.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Au mois de mars, les ordures ménagères seront collectées le **jeudi 13 mars** et le **jeudi 27 mars** entre 06:00 et 13:00 : pensez à sortir votre poubelle la veille !

Votre poubelle n'a pas été collectée ? Il faut contacter le service déchets de Dinan Agglomération au **02 96 87 72 72**.

L'AGENDA DU MOIS

lundi 03 mars : P'tit Café des Aidants, salle du Verger à Saint Solen, de 14:30 à 16:30

samedi 08 mars : Ouverture du marché des producteurs, *Fermiers du Pays d'Évran*, Bvd Dr Ernest Gaultier, de 08:30 à 13:00

mardi 11 mars : Rendez-vous parenthèse "Chants marins & chansons françaises", La Vicomté-sur-Rance, à 14:30

mercredi 19 mars : Commémorations du 19 mars 1962, Saint André des Eaux

samedi 22 mars : Festival Enivrant, *Stade Évranais*, salle Jean de Beaumanoir

lundi 24 mars : Conseil municipal, salle d'honneur de la mairie, à 19:00

vendredi 28 mars : Plats à emporter, *APE Jules Verne Les Faluns*, bon de commande : mairie ou PMU, avant le 14 mars

vendredi 28 mars : Repas/terrines à emporter, *Société de chasse du Pays d'Évran*, 06 81 21 59 44, avant le 16 mars

mardi 1er avril : Job Dating (métiers de l'EHPAD), EHPAD Le Clos Heuzé, de 13:30 à 17:00, 02 96 27 42 92

Correspondants de presse Ouest France : Laurent Leroux · laurentetkarine22@gmail.com · 06 63 14 13 40

Le Petit Bleu : Kristell Aubry · kristellaubry@mailo.com · 06 20 50 16 68

Coordonnées mairie

12 rue de la mairie, 22630 Évran

02 96 27 40 33

accueil@evran.bzh

www.evran.bzh

   EVRAN, commune de Bretagne

Horaires mairie

Lundi : 09:00 - 12:30 et 14:30 - 17:00

Mardi : 09:00 - 12:30

Mercredi : 09:00 - 12:30 et 14:30 - 17:00

Jeudi : 09:00 - 12:30 et 14:30 - 17:00

Vendredi : 09:00 - 12:30

